Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace
Commission Nationale des Officiels d'Arbitrage

Rapport de Juge-Arbitre sur une correction de résultats

Dijon, le 21 janvier 2009

A : David Molina, Médiateur de la CNOA (pour transmission à Serge Pétetin, Président de la CSNDG)

Compétition : Championnats de France juniors, Annecy, 17 et 18 janvier 2009

Catégorie : Juniors Segment : Danse Libre

Compétiteur : Brown / Musson

☐ erreur de calcul des résultats (Règle 2701, paragraphe 5 a)

Score initial danse libre : 63.70……Score corrigé danse libre : 59.58……

☑ évaluation erronée par les Officiels d'Arbitrage (Règle 2701, paragraphe 5 b)

Appel initial : SlLi No level +RoLi level 1 Combo Appel corrigé : SlLi No level d'une part, puis RoLi level 1
RoLi niveau 4 devient un élément additionnel ; supprimer les GOE
Entrer une déduction de 1,0 pour élément additionnel.

Noms et signatures :

Juge Arbitre : Philippe Maitrot

Contrôleur Technique : Christine Hurth

Spécialiste Technique : Véronique Delobel

Spécialiste Technique Assistant : Diane Ackerer

Opérateur de Données : Lionel Avot

Ce rapport doit être :
- remis aux Officiels de Compétition pour modification des résultats,
- affiché et annoncé par le speaker s'il est établi avant la remise des prix,
- publié sur www.csndg.org s'il est établi après la remise des prix.